

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de London

130, avenue Dufferin, 4^e étage

London ON N6A 5R2

Téléphone : 800-663-3775

Rapport public

Date d'émission du rapport : 24 avril 2026
Numéro d'inspection : 2026-1465-0004
Type d'inspection : Plainte Incident critique
Titulaire de permis : Schlegel Villages Inc.
Foyer de soins de longue durée et ville : The Village of Aspen Lake, Windsor

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 14 au 17 et 20 au 24 avril 2026

L'inspection concernait :

- Signalement : n° 00170337/rapport d'incident critique (IC) n° 3037-000012-26 – Signalement en lien avec des allégations de soins fournis de manière inappropriée/incompétente
- Signalement : n° 00170339 – Signalement en lien avec une plainte concernant des allégations de soins fournis de manière inappropriée/incompétente
- Signalement : n° 00171379 – Signalement en lien avec une plainte concernant des allégations de négligence/de mauvais traitements
- Signalement : n° 00172227 – Signalement en lien avec une plainte concernant une blessure subie par une personne résidente
- Signalement : n° 00173445/rapport d'IC n° 3037-000017-26 – Signalement en lien avec des allégations de mauvais traitements à l'endroit d'une personne résidente
- Signalement : n° 00173446 – Signalement en lien avec une plainte concernant des allégations de soins fournis de manière inappropriée/incompétente
- Signalement : n° 00173927 – Signalement en lien avec une plainte concernant la préparation alimentaire/la planification des menus
- Signalement : n° 00174005/rapport d'IC n° 3037-000020-26 – Signalement en lien avec la chute d'une personne résidente ayant entraîné une blessure
- Signalement : n° 00174307 – Signalement en lien avec une plainte concernant des allégations de négligence
- Signalement : n° 00174858/rapport d'IC n° 3037-000023-26 – Signalement en lien avec des comportements réactifs et des allégations de mauvais traitements à l'endroit d'une personne résidente

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Services de soins et de soutien aux personnes résidentes

Gestion des médicaments

Alimentation, nutrition et hydratation

Prévention des mauvais traitements et de la négligence

Comportements réactifs

Prévention et gestion des chutes

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspectrice ou l'inspecteur a ou les inspectrices ou inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.